

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 33 (1897)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIV^e ANNÉE

N^o 1

BIENNE

1^{er} Janvier 1898



L'ÉDUCATEUR



CHARLES-ALBERT GOBAT

*Directeur de l'Instruction publique du canton de Berne
Président d'honneur du congrès de Bienne, en 1898*

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

MESDAMES ET MESSIEURS,

A partir du 1^{er} janvier 1897, le Jura bernois devient Vorort de la Société pédagogique de la Suisse romande, et l'*Educateur*, l'organe de la société, sera publié à Bienne.

Nous n'avons pas, comme les autres cantons de la Suisse romande, l'avantage de posséder un grand centre propice à une entreprise pareille, et si nous en avons quand même assumé la responsabilité, c'est que nous avons cru de notre devoir d'affirmer notre vitalité et de donner à nos collègues de la Suisse française une preuve de notre solidarité.

Il va sans dire que nous ne nous dissimulons nullement les difficultés inhérentes à cette entreprise, mais en nous efforçant de suivre la voie qui a été tracée par nos amis de Neuchâtel et de Genève depuis la réorganisation de la société, nous gardons l'espoir que nous réussirons à la mener à bonne fin. Nous n'ignorons pas moins que notre phalange de travailleurs est petite, mais elle a l'avantage de compter parmi les siens des hommes de mérite qu'on a vus à l'œuvre depuis longtemps.

Nous nous hâtons cependant d'ajouter que nous comptons sur le concours effectif et efficace non seulement de la section du Jura bernois, mais de tous nos amis des autres cantons. Ils ne nous refuseront certainement pas leur précieuse collaboration.

Comme par le passé, tous nos efforts tendront à faire de l'*Educateur* une tribune largement ouverte à toutes les idées justes et généreuses, à toutes les communications intéressantes et propres à servir la noble cause de l'éducation, à toutes les discussions courtoises mais exemptes de toute attaque personnelle et de tout esprit de polémique malsaine et de dénigrement.

Si nous ajoutons que nous rétribuerons dans la mesure de nos ressources, à la fin de l'année, tous les articles publiés par l'*Educateur*, nous aurons esquissé à grands traits le plan que nous nous proposons de suivre et nous serons heureux s'il obtient votre approbation.

Nous le répétons en terminant, nous ne ménagerons ni peines ni sacrifices pour remplir aussi consciencieusement que possible le mandat dont vous nous avez honorés; mais pour cela, nous avons besoin de tous nos amis, c'est-à-dire de tous les membres du corps enseignant qu'enflamme encore l'honneur de la Suisse romande, soit comme collaborateurs au journal, soit comme abon-

En 1882, deux cercles électoraux l'envoyèrent au Grand Conseil. Dans l'été de la même année, il fut nommé conseiller d'Etat, et, à la mort de Bitzius, il le remplaça à la direction de l'instruction publique. Dès lors, il n'a pas changé de dicastère. Sous sa direction éclairée, l'enseignement supérieur et l'enseignement moyen ont fait des progrès réjouissants. Il est parvenu, après bien des années de lutte, à faire adopter par le peuple, en 1894, une nouvelle loi sur l'instruction primaire. Cette loi a fait disparaître bien des inconvénients de l'ancienne législation; elle a surtout amélioré d'une manière sensible les traitements des maîtres.

De 1884 à 1890, M. Gobat a été membre du Conseil des Etats. Il est député au Conseil national depuis 1890, et y représente actuellement le Jura-Sud.

Il a présidé le Conseil d'Etat bernois en 1886 et en 1895. Lors de la campagne révisionniste de 1884 à 1885, et dans la discussion de la constitution du 4 juin 1893, le Dr Gobat a pris une part importante aux débats, surtout en ce qui concerne les affaires communales, les relations de droit entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton.

En 1889, il fut nommé par le Conseil fédéral membre du jury international des récompenses de l'exposition universelle de Paris. Il fut en même temps désigné par le président de la République française, comme l'un des vice-présidents du jury supérieur du groupe II (Arts libéraux). En cette qualité, il a publié un rapport sur les classes 6, 7 et 8 comprenant l'instruction publique.

M. Gobat s'occupe aussi d'études historiques. En 1891, à l'occasion des fêtes commémoratives de la fondation de la ville de Berne, il a publié à, Paris, *La République de Berne et la France pendant les guerres de religion*.

M. Gobat a présidé, en 1891, le Congrès international des sciences géographiques, et, en 1892, la Conférence interparlementaire, association de membres des parlements européens pour l'arbitrage international dont il est l'administrateur.

Dans toute sa carrière politique, il a fait preuve d'une grande puissance de travail, d'une parfaite franchise et d'un puissant amour pour nos institutions nationales auxquelles il est tout dévoué. Représentant le pays romand dans le gouvernement bernois, il a droit d'autant plus à la sympathie de nos lecteurs qu'il présidera le prochain congrès de Bienne.

Dans les sphères fédérales et dans son propre canton, il a cherché à favoriser toutes les associations qui ont pour but le développement physique, intellectuel ou moral de la jeunesse (sociétés de gymnastique, de chant, de tir, de jeunes commerçants, etc.).

Par sa grande activité et son grand sens des affaires, par son dévouement à la chose publique, par ses relations internatio-

phiée, pendant que l'autre a tout son développement? C'est une question qui n'est pas résolue. Les observations que nous avons faites nous font pencher pour l'indépendance réciproque des facultés. Nous avons observé en particulier un cas où la mémoire conservait tous les détails de la lecture pendant de longues années, tandis que toutes les autres facultés semblaient ne pas exister.

Les classes spéciales pour enfants faibles d'esprit peuvent être facilement organisées dans les villes un peu importantes. Les élèves ne sont pas, dans ce cas, enlevés à leurs familles, car ces pauvres êtres ont besoin de toute la sollicitude de leurs parents.

Nous avons feuilleté à l'exposition universelle un manuscrit intéressant de M. A. Fisler, instituteur à Zurich, c'est le livre d'individualités (*Individualitätenbuch*) de la classe des arriérés dirigée par cet éducateur habile.

C'est en avril 1891 que cette classe spéciale a été ouverte; l'organisation en avait été discutée à fond par le corps enseignant et par les autorités scolaires. La direction en fut confiée à M. Fisler, que ses talents et ses études spéciales désignaient pour ce poste si difficile.

La classe fut installée dans une maison d'école de moindre importance. Du choix des élèves dépendait le succès du nouvel établissement. Si on n'avait admis que des idiots, les résultats auraient été nuls; si on avait choisi des élèves d'intelligence quelque peu moyenne, on aurait pu se faire illusion sur les résultats à obtenir.

Dans le nombre des enfants proposés par les instituteurs, une commission composée d'une délégation des autorités scolaires, d'un médecin et du maître spécial, fit un choix de 19 élèves (9 garçons et 10 filles).

D'après les observations faites jusqu'ici, la réunion des sexes a produit d'excellents résultats quant à la vie intérieure de l'école.

Les élèves admis appartenaient à la 2^{me}, à la 3^{me} et à la 4^{me} année scolaire. Tous avaient répété une classe au moins une fois, et aucun n'avait dépassé le programme de la deuxième année scolaire. Les parents ne firent aucune difficulté à confier leurs enfants à l'école spéciale. Ils reçurent M. Fisler avec reconnaissance, et ces visites contribuèrent pour une bonne part à la connaissance des milieux dans lesquels les écoliers étaient élevés.

L'âge des élèves variait de 7 à 12 ans; le plus petit mesurait 0^m97 et le plus grand 1^m20. Il est évident qu'on pouvait faire suivre le même programme à tous ces petits : il fallut faire des sections et des sous-sections. Il y avait autant de différence entre

la section la plus faible et la plus avancée qu'il y en a entre l'école primaire et l'université. Dans le courant de l'année il faut encore augmenter les groupes.

Mais la tâche de l'instituteur augmentait avec le nombre des sections. Il fallait craindre une trop grande division des forces et tâcher d'employer utilement les moments d'initiative de ces déshérités de l'intelligence. Le maître dut trouver le moyen d'instruire en même temps un petit nombre de groupes.

Une autre difficulté consistait dans le choix et dans l'emploi judicieux des moyens d'enseignement. Quand le maître malgré tous ses efforts ne parvient pas à éveiller l'intérêt de ces natures à peine ébauchées, c'est alors qu'il doit faire appel à toutes ses ressources pour trouver quand même un moyen qui les fasse sortir de leur torpeur, de leur nuit intellectuelle.

Par comparaison, on peut se rendre compte de la variété et de la profondeur des connaissances d'élèves normaux qui parlent leur langue maternelle, la comprennent, ont un grand fonds d'observations, tandis que toutes ces notions doivent être inculquées brin à brin, pièce à pièce, dans ces intelligences bornées. Mais aussi il n'y a pas de dissimulation dans ces natures à peine ébauchées; elles expriment naïvement tous leurs sentiments, ce sont des êtres francs et incapables de dissimulation.

Au milieu d'une leçon un enfant criera : « Il aboie » en apercevant un chien au milieu de la rue. Le maître, qui n'aura pas vu la scène, se demande ce qui peut bien se passer dans le cerveau de son élève.

On conçoit aussi ce qu'il en coûte de peine pour apprendre à parler correctement à des enfants qui disent « *Pusse* » pour « *Suppe* », « *Dind* » pour « *Kopf* », ou « *E Toppe Nap* » pour « *E Schoppe Schnaps* », ainsi que nous l'avons entendu dans un cas spécial.

Certains élèves ont l'ouïe dure et on a de la peine à les faire parler. Les travaux manuels sont introduits dans le programme de l'école spéciale et les élèves y prennent autant de goût si ce n'est plus qu'à la lecture ou à l'écriture. Le fait de commencer un travail manuel et de l'amener à bonne fin est un excellent moyen de développer la volonté.

M. Fisler dit que les classes spéciales ne feront jamais de miracles; nous l'en croyons sur parole. « Mais, dit-il, mon expérience de cinq ans m'a appris que jamais les élèves qui m'ont été confiés n'auraient acquis le développement qu'ils ont atteint s'ils n'avaient été instruits individuellement. Même quand mon travail de plusieurs semaines et de plusieurs mois semblait perdu, j'ai été

agrablement surpris par quelque succès qui m'encourageait à persévéérer. »

Il faut aussi relever le fait que les élèves des classes spéciales s'amusent entre eux, qu'ils ont du plaisir et de la joie au jeu, tandis que, dans les classes ordinaires, ils sont repoussés des récréations par leurs camarades comme étant très lents, gauches et maladroits. Dans ces conditions ils se retirent à l'écart et n'ont aucun plaisir à la vie scolaire.

(*A suivre.*)

H. GOBAT.

LES PUNITIONS A L'ÉCOLE

« Mon petit garçon, qui est âgé de six ans et demi, a fréquenté, comme vous savez, pendant quelques mois, l'école de B. C'était avec un plaisir toujours nouveau qu'il se rendait en classe; aussi y fit-il des progrès qui m'ont vraiment surprise. Mais il fut obligé de quitter sa chère école de B. et d'entrer dans la classe élémentaire du village de C., qu'il fréquente encore aujourd'hui. Tout alla bien les premiers jours. Mais, un soir, il revint tout triste et les yeux rougis par les larmes. « Eh bien! mon cheri . . . » Mais l'enfant de sangloter violemment et de s'écrier : « O maman, maman, je ne veux plus aller à l'école! » Lorsque je fus parvenue à le calmer, je m'enquis de la cause de son chagrin. Sa maîtresse l'avait frappé à la tête avec une règle parce qu'il ne savait pas distinguer le *p* du *q*. Je parvins à le consoler et le soir il s'endormit comme d'habitude. Mais le matin de bonne heure je fus réveillée en sursaut par de violents sanglots. Je crus l'enfant malade; mais lorsque je m'approchai de son petit lit, il criait comme la veille : « O maman, maman, je ne veux plus « retourner à l'école! »

« Il y est retourné, naturellement. Il s'y plaît beaucoup même; cependant je vois très bien qu'il n'a pas oublié les coups de règle, peut-être même ne les oubliera-t-il jamais. Le désenchantement est venu, hélas! et aussi la crainte, une crainte inavouée, inconsciente, si je puis m'exprimer ainsi, qui le saisit chaque fois qu'il retourne en classe. Je n'en veux pas, croyez-le bien, à la maîtresse de mon enfant. Elle a cédé à un mouvement d'impatience que je comprends et excuse et dont il lui était impossible de mesurer les conséquences. »

Tel est le récit que me fit, il y a quelques mois, une dame de mes connaissances avec laquelle je causais de questions relatives à l'école, de la discipline et des punitions entre autres. Ce récit m'a suggéré quelques réflexions que je me permets de communiquer aux lecteurs de l'*Educateur*, mes chers collègues.

Quelque attention que l'on ait vouée à l'éducation des enfants, nous savons, par expérience, qu'ils nous donneront de fréquents sujets de mécontentement, tantôt par leur paresse, tantôt par leur opiniâtreté, plus souvent par leur désobéissance. Nous avons sans cesse à pardonner; mais l'indulgence même a son terme et nous donnerions à nos élèves de tristes marques de notre affection si nous tolérions en eux l'oubli des grands devoirs. Punissons-les donc, puisqu'il le faut, *mais que cette punition soit toujours en raison de l'importance de la faute*. L'enfant sent très bien l'étendue de celle qu'il a pu commettre, et il en porte la peine sans trop se plaindre; mais si le châtiment dépasse l'importance de la faute, il manque son but.

Mais il y a plus — et c'est ici que l'on rencontre les plus grandes difficultés — la punition doit être appropriée au caractère de l'enfant qui la subit. Nous ne devons pas oublier, en effet, que l'amélioration, et non la vengeance, est le but du châtiment. Je me souviens d'avoir entendu faire, à ce propos, la comparaison suivante : « Que dirait-on d'un médecin qui ne proportionnerait pas le traitement d'une maladie à la constitution du malade et même à ses habitudes et à son genre de vie? Nous le jugerions très savant peut-être, mais non pas très habile; car il négligerait précisément les observations qui peuvent le guider le mieux. »

Mais surtout ne soyons pas prodiges de punitions. Disons-nous bien que les châtiments, même les plus justes et les mieux mérités, ont toujours quelque chose d'odieux, par cela seul que ce sont des châtiments. L'enfant qui est souvent puni se dégoûte, se rebute et en vient parfois à éprouver pour l'école une insurmontable aversion. D'ailleurs, les punitions multipliées ne produisent plus aucun effet moral; elles ne corrigeant plus l'enfant qui les subit et cessent d'être pour les autres un salutaire avertissement. On ne devra donc employer la rigueur qu'à la dernière extrémité et après avoir épuisé tous les autres moyens.

Toutes les punitions qui peuvent avoir pour effet de vicier les facultés de l'enfant, celles qui mettent en danger sa santé, et celles enfin qui, en l'accablant, l'exposent au découragement doivent être absolument condamnées; c'est dire que nous ne devrons infliger des punitions corporelles, ainsi que des pénalités d'une grande longueur, que lorsque nous serons à bout de ressources.

Enfin, tout n'est pas matière à punition dans la conduite des enfants; il est des étourderies, des actes de légèreté, une certaine mollesse dans le travail qui proviennent du caractère et de la constitution de l'enfant, qui lui font du tort sans doute, mais qui ne troubleront pas l'ordre de la classe. Nos exhortations, nos encouragements feront plus ici que les châtiments, lesquels atteindront difficilement les fautes véniales et seront impuissants à modifier les dispositions naturelles.

D. SIMON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Dans sa séance du 10 novembre 1896, le Grand Conseil vaudois, sur la proposition de M. Bugnon, a renvoyé pour étude au Conseil d'Etat, avec pressante recommandation, la pétition de la Société pédagogique vaudoise demandant la révision de la loi sur les pensions de retraite. D'après M. Bugnon, les 500 fr. qu'accorde la loi à ces vieux serviteurs de la société sont absolument insuffisants. Une augmentation s'impose. L'intérêt que mérite l'école, et l'honneur même de l'Etat et des communes demandent qu'on fasse à l'égard des instituteurs cet acte de justice.

La commission, dans un long rapport, fait l'exposé historique de la situation des instituteurs et constate l'amélioration qui a été apportée progressivement à cette situation. Mais les pensions de retraite sont certainement insuffisantes. Après une longue vie d'une tâche pénible et ingrate, l'instituteur a bien droit à un repos exempt de tout souci matériel.

La commission pense donc que le moment est venu de modifier la loi de 1871. La société a besoin d'hommes capables pour propager l'instruction. Si l'on diminue les ressources matérielles, les capacités s'en vont, comme l'expérience en a été faite il y a une dizaine d'années. Améliorons donc la situation de notre corps enseignant comme on l'a fait dans d'autres cantons.

Les pétitionnaires demandent que le taux de la pension soit porté après trente ans de services à 840 fr. pour les instituteurs et à 540 fr. pour les institutrices. Les primes annuelles du corps enseignant seraient élevées de 20 à 50 fr. pour les instituteurs et de 10 à 20 fr. pour les institutrices.

Le Grand Conseil a aussi voté un crédit de 640,000 fr. pour la construction de bâtiments destinés à abriter les écoles normales. Un certain nombre de députés auraient voulu soumettre cette dépense au référendum populaire, car elle dépasse la compétence du Grand Conseil. Mais l'opinion contraire a prévalu, car il ne s'agit pas d'une dépense réelle de 640,000 fr., puisque les bâtiments une fois construits seront portés à l'actif de la fortune de l'Etat.

La décision de construire de nouveaux bâtiments pour les écoles normales est une preuve que le peuple vaudois est disposé à de grands sacrifices en faveur de l'instruction populaire.

— Le Conseil d'Etat a ordonné la promulgation, pour être immédiatement exécutoire, du décret autorisant la construction, au Champ de l'Air, d'un bâtiment pour les écoles normales du canton de Vaud. Les travaux commenceront très prochainement.

— M. Beausire a été nommé chef de service au département de l'instruction publique et des cultes. M. Beausire était adjoint au même département.

Vallorbe. M. Pierre-François Vallotton-Aubert et sa femme, décédés à Corcelles près Payerne, ont légué par testament un capital de 9000 fr., dont les intérêts doivent servir à aider des jeunes gens pauvres ou peu aisés, bourgeois de Vallorbe, à faire des études.

Le comité de la « Fondation Vallotton » est aujourd'hui en mesure de donner suite aux volontés des testateurs. Les jeunes gens qui voudraient solliciter une bourse doivent s'adresser à M. le pasteur de Crousaz, à Vallorbe.

Lausanne. M. Abel Biaudet, maître de français au gymnase classique, a été nommé directeur de cet établissement, en remplacement de M. H. Viret, décédé. Nous rappelons à nos lecteurs qu'une notice biographique sur Henri Viret a été publiée dans l'*Educateur* du 15 novembre 1896.

— *Ecole normale.* La « Société littéraire de l'Ecole normale » a donné sa soirée annuelle, au théâtre de Lausanne, le 19 décembre. C'était un véritable régal pour les amateurs de bonne et saine littérature. Le programme, des plus alléchants, comprenait *Georges Dandin*, comédie en 3 actes, de Molière, *Le trésor*, comédie en 1 acte en vers, de Fr. Coppée, et même de l'inédit... Le prologue consistait en une pièce en vers composée par M. J. Carrara, professeur. En outre, l'orchestre de la société a joué de très beaux morceaux comme intermèdes.

Fribourg. — Il a été fondé dernièrement, en Suisse, une « Œuvre catholique pour la protection des jeunes filles », œuvre reconnue par le récent congrès international catholique de Gmünd (Allemagne) et patronnée par S. G. Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève. Cette œuvre, née à Fribourg, a pour présidente Mme de Reynold de Pérölles. Elle a des correspondants et des hommes dans toutes les contrées catholiques. Elle vient d'établir un comité de placement, chargé de s'occuper du placement des jeunes filles qui se présentent pour la Suisse et pour l'étranger.

Le bureau est ouvert à la « Maison de la Providence », à la Neuveville, à Fribourg, tous les mercredis, de 10 heures à midi. On peut écrire directement au comité.

Berne. — **Schüpfen.** La grande salle d'école de l'ancien collège bâti en 1828 va recevoir les portraits de trois hommes éminents qui ont rendu des services à cette localité. Ce sont Jean-Chrétien Rothenbach, instituteur à Schüpfen de

1830 à 1866, Louis Bay, pasteur à Schüpfen de 1820 à 1849, et Charles Schenk, pasteur à Schüpfen de 1850 à 1855. C'est dans cette ancienne salle d'école qu'ont lieu aujourd'hui les assemblées communales.

Cours complémentaires pour filles. La ville de Thoune va créer pour les jeunes filles une école complémentaire qui se rattachera immédiatement aux neuf classes de l'école primaire. Le programme comprend : Travaux du sexe, économie domestique, hygiène, cuisine, culture maraîchère. Les cinq premières communes du canton qui introduiront des cours complémentaires pour les jeunes filles recevront de la Société économique du canton de Berne, pendant deux ans, des primes de 50 à 100-fr. L'Etat paye la moitié des traitements ; on espère obtenir des subsides de la Confédération.

Bienne. La nouvelle loi scolaire ayant aboli les synodes de cercle obligatoires, le corps enseignant français biennois a jugé à propos de se constituer en section de la Société pédagogique jurassienne. Il a nommé son comité comme suit pour une période de deux ans : Président, M. A. Schmutz; vice-président, M. Aug. Joray; secrétaire-caissier, M. Louis Gueniat; membres adjoints : M^{les} Zettler et Raaflaub, institutrices.

C'est une idée heureuse qui amènera certainement une entente et des relations encore plus cordiales. De plus ce groupement de forces vives assurera un appui efficace au nouveau comité directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande qui, depuis le Nouvel-an, a son siège à Bienne.

Dans une séance tenue à fin novembre, M. A. Baumgartner, instituteur, a présenté un rapport très documenté sur l'enseignement de l'orthographe au degré supérieur. Cet excellent travail, résumé de nombreuses expériences, a été très goûté, et les conclusions, toutes très judicieuses, ont été acceptées à l'unanimité. Ce rapport constitue en quelque sorte un plan d'enseignement que les instituteurs du degré supérieur auront tout intérêt à suivre et qui certainement donnera des résultats favorables dans l'enseignement de cette branche ardue du programme scolaire.

Nous sommes heureux de constater l'activité qui se manifeste au sein du corps enseignant français biennois.

A. SCHMUTZ.

Delémont. Le synode libre de ce district s'est réuni le 12 décembre sous la présidence de M. Duvoisin, directeur de l'école normale.

M^{le} Vultier, institutrice à Delémont, a donné d'abord une véritable leçon modèle sur l'étude de la phrase de deux propositions avec des élèves de la troisième année scolaire. M^{le} Vultier s'est attachée à la phrase formée d'une proposition principale et d'une subordonnée unie à la précédente par *qui*, *que*, *dont*. Les éléments étaient empruntés à la leçon de choses (enseignement intuitif).

MM. Schaller et Paul ont présenté ensuite un mémoire sur l'enseignement du chant. Il en résulte que les manuels Weber en usage dans nos écoles ont grandement besoin de révision.

Un mémoire de M. Hof sur l'enseignement de la langue allemande a dû, faute de temps, être renvoyé à une prochaine séance.

Porentry. La question de l'externat et de l'internat revient sur le tapis à l'école normale. On constate depuis longtemps que les examens préalables fournissent relativement de meilleurs résultats que les examens définitifs. On attribue ce recul au fait que les élèves, dans les trois premières années d'internat, sont plus sérieux et plus appliqués que dans la quatrième année, où ils sont placés en ville. L'examen préalable suit immédiatement les trois années d'internat, tandis que l'examen définitif ne se fait qu'après la quatrième année d'études.

En introduisant l'externat pour les normaliens de quatrième année, on pensait que quelques bonnes maisons s'ouvriraient pour les recevoir et leur don-

ner cette éducation du bon ton et des bonnes manières qu'on n'acquiert que dans la bonne société. Mais ces espérances ne se sont pas réalisées. Ajoutons toutefois qu'il ne peut être question de rétablir un internement complet, mais qu'il ne s'agit que de donner pension et logis dans l'établissement même aux élèves qui avaient chambre en ville, leur liberté d'entrer et de sortir aux heures libres étant complètement réservée.

— M. le Dr Schwab, dans une conférence donnée à Porrentruy, a recommandé la création d'une école jurassienne pour les enfants faibles d'esprit. De l'avis de directeurs d'écoles semblables, dit M. Schwab, le contact des orphelins sains d'esprit et des enfants imbéciles ne peut qu'être favorable à ces derniers.

Qui trompe-t-on ici ? Si la thèse de M. Schwab est vraie, il ne faut pas séparer les enfants arriérés des élèves ordinaires, mais les éléver ensemble dans les mêmes classes. Ou les orphelins de Porrentruy seraient-ils destinés à servir de repoussoir aux enfants faibles d'esprit ?

BALE-CAMPAGNE. — Dans l'élection d'un conseiller d'Etat, M. le pasteur Bay à Diegten a obtenu 3133 voix et a été élu. Ont obtenu des voix : MM. Stöcklin, instituteur à Liestal, 2256 et Jenny, pasteur, 825.

M. Stöcklin est l'auteur des *Problèmes d'arithmétique* en usage dans les écoles allemandes du canton de Berne.

ZURICH. — L'assemblée du parti démocratique du canton de Zurich réunie le 13 décembre à Andelfingen comptait environ 300 participants.

M. Locher, conseiller d'Etat, y a exprimé le vœu que l'article scolaire de la Constitution fédérale reçoive une prochaine application.

— Trois cents étudiants de l'Ecole polytechnique se sont rendus le 10 décembre au soir à la Freie Strasse, devant la demeure du professeur Feist, et lui ont donné un charivari dans toutes les règles. Leur mécontentement venait, dit la *Züricher Post*, de ce que M. Feist avait qualifié de « conduite enfantine » le piétinement avec lequel les étudiants ont l'habitude d'accueillir ceux de leurs camarades arrivant à l'auditoire en retard. Ils pouvaient d'autant moins pardonner cette expression à M. Feist que ce dernier n'est que le remplaçant du professeur en titre, M. Tradwell. M. Feist ayant paru à son balcon, le tapage se calma un peu, mais il reprit de plus belle un peu plus loin.

BIBLIOGRAPHIE

A bâtons rompus, heures de loisir pour les enfants, par M^{le} L.-E. Rilliet. Orell Füssli & Cie, éditeurs, Zurich. 2 vol. cart. à 4 fr. l'un.

Ces deux volumes sont écrits pour le jeune âge. C'est un joli choix d'histo- riettes, de devinettes, de poésies enfantines et même de rondes avec musique. À côté de récits originaux de l'auteur, nous trouvons un certain nombre d'adaptations des meilleurs auteurs allemands ayant écrit pour la jeunesse : J. Spyri, Bechstein, Hebel, Gaschnang, Wiedemann. Parmi les poètes, nous citerons La Fontaine, Lamartine, Tournier et C. Malan. E. Souvestre et Arthur Massé y sont représentés par de jolis récits.

Ajoutons que l'impression est nette, que l'illustration de ces deux beaux volumes est à la hauteur des autres publications de la maison Orell Füssli, et nous aurons convaincu nos lecteurs que *A bâtons rompus* est un ouvrage que l'on peut recommander chaleureusement pour les étrennes d'enfants de 8 à 10 ans. Les deux volumes sont indépendants l'un de l'autre et ils peuvent s'ache- ter séparément.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

INTRODUCTION

Le rapport de M. Gavard sur la marche de l'*Educateur* pendant les années 1893 à 1896 dit, en parlant de la partie pratique du journal, « qu'elle a été constamment élaborée de manière à éveiller l'attention et à stimuler l'initiative des instituteurs, à les orienter vers des voies nouvelles, à fournir un guide et un cadre à leur esprit de recherche et d'observation ».

Nous souscrivons en plein à ce jugement, auquel certes personne ne contredira, et nous pensons aussi que c'est à ce point de vue qu'il convient d'envisager la question; nous chercherons donc à nous inspirer autant qu'il dépendra de nous de l'esprit qui a dirigé nos prédécesseurs. Nous confessons toutefois humblement que le but élevé qui nous est rappelé dans le rapport que nous venons de citer ne nous paraît pas facile à atteindre. Aussi ce n'est pas sans une réelle appréhension que nous avons accepté la tâche qui nous a été assignée par le nouveau comité directeur. Nous nous rassurons cependant quelque peu à la pensée que tous ceux qui estiment, et nous aimons à croire qu'ils sont nombreux, que cette partie de notre revue est appelée à rendre des services à l'école, voudront payer de leur personne et contribuer à la maintenir à la hauteur des exigences d'une saine pédagogie. Oui, nous comptons sur une collaboration active de nos collègues de tous les cantons romands; nous espérons que chacun fera son possible pour faire valoir cette partie de notre journal, pour être utile à ceux qui aiment à profiter des expériences de leurs confrères et pour concourir par là au progrès général de l'éducation et de l'instruction dans nos écoles et par suite au bien-être futur des enfants confiés à nos soins.

Nous pensons que toutes les branches d'enseignement pourront fournir à tous les degrés (école Froebel, école primaire, école secondaire), avec l'appui que nous sollicitons, une grande variété de sujets intéressants. La langue française et les mathématiques continueront sans doute à occuper la place d'honneur. Le cadre de la première de ces branches pourra comprendre des leçons de choses, des analyses indiquant la manière de traiter les morceaux des livres de lecture en usage dans nos écoles, des exercices grammaticaux, des dictées orthographiques avec ou sans commentaire, des sujets de compositions avec ou sans canevas, parfois aussi avec le développement pour servir de modèle, des questions de littérature pour les sociétaires, etc.

Les mathématiques donneront lieu à des exercices sur la numération et les différentes opérations de l'arithmétique avec des nombres entiers, des fractions ordinaires et des fractions décimales, à des problèmes divers d'arithmétique, de géométrie, d'algèbre, etc.

Les sciences naturelles, la géographie, l'histoire sainte et l'histoire profane offrent un vaste champ d'exploitation. Le dessin, qui acquiert de jour en jour plus d'importance par ses innombrables applications dans l'industrie et dans les arts; la langue allemande, dont l'enseignement se répand de plus en plus dans la Suisse romande; la comptabilité, à laquelle il faudrait pouvoir consacrer plus de temps dans nos écoles; l'écriture, le chant, la gymnastique et les jeux, les travaux manuels pour les garçons, les travaux à l'aiguille pour les jeunes filles, toutes ces branches, sur lesquelles nous appelons l'attention des spécialistes, peuvent, sous la forme de leçons, de comptes rendus, de dissertations, de questions à résoudre, etc., faire l'objet d'exercices variés, qui ne manqueront assurément pas d'être bien accueillis par les lecteurs de notre revue. Enfin, le récit d'expériences faites par ceux qui enseignent, quelques notes sur l'emploi de leurs vacances, sur le caractère des enfants, sur la vie scolaire de chaque jour, feraient une agréable diversion aux exercices se rattachant plus directement à l'enseignement.

Il est évident que, pour réaliser ce programme, le concours de nombreux collaborateurs est absolument indispensable. Le champ est vaste et le sol sera fécond s'il est bien cultivé; mais il deviendrait bientôt stérile si nous en étions réduits à nos propres forces. Nous espérons avoir aussi, comme nos prédecesseurs, de fidèles collaboratrices parmi les institutrices : il est certaines questions très importantes qui ne peuvent d'ailleurs guère être bien traitées que par une plume féminine. Que donc tous les éléments du corps enseignant rivalisent de zèle, et notre partie pratique présentera toujours deux qualités essentielles que nous aimerons tous y trouver réunies, la variété et l'intérêt. Et si enfin, malgré les efforts de toutes les bonnes volontés, les imperfections y sont nombreuses, qu'on veuille bien nous aider encore à les corriger ou du moins à les diminuer et que notre devise à tous soit toujours :

« Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon. »

On voudra bien adresser au soussigné, à Bienne, tout ce qui sera destiné à cette seconde partie du journal, sauf ce qui concerne les mathématiques, qu'on est prié d'envoyer directement à
M. H. Prêtre.

E. PÉQUEGNAT.

LANGUE FRANÇAISE

La méthode des mots normaux appliquée à l'enseignement de la lecture et de l'écriture

Les procédés recommandés pour faciliter l'enseignement de la lecture sont nombreux. Depuis l'ancienne méthode d'épellation, qui a encore quelques adeptes retardés, jusqu'aux procédés phonétiques modernes, auxquels chaque auteur (Larousse, Néel, Régimbeau, Schüler, Guyau, Carrère, Brisbois, Defays, Béhagnon, Javal, etc.) a voulu donner son nom, que de variété et de diversité. On entend de temps à autre quelques personnes d'ailleurs intelligentes, mais peu au courant des méthodes d'enseignement, prétendre que l'ancienne épellation est la meilleure méthode de lecture, parce qu'elle apprend mieux l'orthographe. Tout comme si une méthode de lecture était une méthode d'orthographe, et si l'enfant pouvait, à la fin de la première année d'école, avoir retenu quelques notions un peu importantes de notre orthographe d'usage !

Les méthodes modernes sont plus expéditives pour l'enseignement des premiers éléments que les errements et les tâtonnements anciens. Elles joignent l'écriture à la lecture, ce qui les a fait généralement appeler méthodes de lecture-écriture. Mais quelques-unes présentent à l'enfant trop de difficultés à vaincre à la fois; c'est ce qui arrive, par exemple, quand on fait étudier en même temps les caractères d'imprimerie pour la lecture et les lettres érites pour l'écriture, qui marche de front avec la lecture. C'est trop exiger à la fois des forces de l'élève.

Un autre défaut de quelques procédés modernes, c'est d'être exclusivement synthétiques. Ils font étudier les lettres, ensuite les syllabes. Celles-ci sont groupées en mots, qu'on combine pour en faire des phrases. On dirait un moniteur, qui assemble toutes les pièces d'une machine pour en faire une merveille de précision et de mouvement. L'instituteur lui aussi assemble des éléments abstraits, inertes, qui ne disent rien à l'imagination de l'enfant, pour en faire un langage vivant et intéressant. Avec des lettres et des syllabes il arrive, par un long détour, aux mots et aux phrases qui sont le fonds de la langue. Ces procédés ont fait leur temps.

C'est à Jacotot (1770—1840) qu'on doit les méthodes modernes de lecture basées sur l'analyse et la synthèse, sur la décomposition et la composition des mots.

Jacotot faisait apprendre par cœur à l'élève une phrase du *Télémaque*: « *Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse.* » Mettant le livre sous les yeux de l'écolier, il faisait lire :

*Calypso
Calypso ne
Calypso ne pouvait
Calypso ne pouvait se
Calypso ne pouvait se consoler, etc.*

L'élève répétait les mots jusqu'à ce qu'il pût les reconnaître. Il écrivait ensuite la phrase. On lui faisait distinguer les syllabes, ensuite les lettres. On reconstituait la phrase primitive, les mots lus, des mots nouveaux, des phrases nouvelles. On apprenait ainsi vite à lire.

Au lieu de faire lire une phrase quelconque, au-dessus de la portée de l'enfant, les continuateurs des procédés de Jacotot cherchèrent des *phrases normales*, simples, tirées de la vie de l'école. Ils les combinèrent pour augmenter peu à peu les difficultés de la lecture et de l'écriture. Un autre progrès consista à ne présenter à l'élève que des phrases écrites au tableau noir, en caractères écrits, la lecture de l'imprimé étant renvoyée à une période subséquente.

Une autre étape dans l'évolution des méthodes de lecture consiste à baser les procédés sur l'observation, sur des réalités. La lecture et l'écriture ne sont plus que des parties de l'enseignement intuitif, destiné lui-même à favoriser le langage et l'observation chez l'enfant.

On met sous les yeux de l'élève un objet quelconque. S'il est nécessaire, le maître dit le nom de l'objet; il en fait une courte description. L'élève observe, il répète le nom de l'objet, il en indique les principales propriétés, les qualités importantes, l'usage, l'utilité. En même temps qu'il acquiert de nouvelles idées, il parle.

Le maître inscrit au tableau noir le nom de l'objet. C'est là le *mot normal*. Le maître fait décomposer le mot normal en ses éléments phonétiques, syllabes, lettres. L'élève doit distinguer les sons et les articulations. Il les reproduit d'une manière correcte. Il apprend à lire.

Il distingue en outre les signes de l'écriture; il apprendra bientôt à les reproduire sur le papier et sur l'ardoise; ce sera le commencement de l'écriture.

L'observation, le langage, la lecture, l'écriture, voilà les quatre opérations parallèles dans l'enseignement de la langue.

H. GOBAT.

Le calcul élémentaire dans le nouveau plan d'études des écoles primaires du canton de Berne

MÉTHODE GRUBE

«L'école est l'apprentissage de la vie.» Nous ne voulons pas seulement dire par là que l'école est la société en petit, avec son travail de tous les jours, ses frottements nombreux, ses ambitions et quelquefois ses larmes. Nous entendons encore que l'école doit préparer l'enfant à entrer d'un pas ferme et résolu dans ce monde, nouveau pour lui, la société. Nous entendons que l'école doit fournir à l'enfant des moyens et des armes, qui, tout en lui procurant une certaine confiance en lui-même, ne lui seront certes pas inutiles pour faire sa trouée dans la société, pour satisfaire honnêtement aux besoins matériels de son existence ou encore pour se défendre contre les embûches, les tentations et la mauvaise foi que souvent il trouvera sous ses pas.

Or, pas n'est besoin d'un long examen pour reconnaître que les exigences de la vie ne sont pas stables, qu'elles ne sont pas sujettes non plus à des hausses ou à des baisses, mais bien à une croissance régulière, qui pour être lente, n'en est pas moins réelle.

C'est donc encore à l'école à faire face à ces exigences toujours nouvelles et c'est bien pour ce motif que nous la voyons de temps en temps changer ses moyens, compléter ici, raccourcir là, perfectionner sa méthode; de là, la révision des plans d'études; de là aussi, le remaniement d'une de ses branches principales, le calcul.

C'est un fait indiscutable que cette science n'a pas été créée de toutes pièces pour la plus grande gloire des statisticiens, des astronomes ou des géomètres, mais qu'elle est d'absolue nécessité dans toutes les relations sociales. Le calcul pénètre, en effet, dans tous les coins et recoins de la vie civile. Il a de si profondes attaches dans toutes les transactions journalières, que chacun, du capitaliste à la femme de ménage, de l'humble ouvrière au grand fabricant,

doit en avoir des notions suffisantes ; sinon, il se mettra dans la dépendance honteuse du voisin ou s'exposera à une tromperie inévitale.

L'instituteur donc qui néglige le calcul, qui ne lui accorde pas la haute importance qu'il mérite, commet presque un crime ; il pèche vis-à-vis de l'enfant, vis-à-vis de lui-même, vis-à-vis de la société ; et ce crime est d'autant plus grand qu'indépendamment de cet avantage tangible, de cette pratique de tous les jours, le calcul active et développe les dispositions naturelles de l'enfant. Il forme, petit à petit, des qualités précieuses entre toutes : l'observation, la réflexion, le raisonnement, la volonté, sur lesquelles viendra se greffer, plus tard, le caractère du citoyen.

Soyons donc reconnaissants envers nos autorités scolaires de ce qu'elles nous montrent, dans le nouveau plan d'études, une voie plus large, nouvelle, meilleure, pour arriver plus complètement à la réalisation de ces deux buts distincts du calcul : le but essentiellement pratique et le but intellectuel.

Prétendre que l'ancien plan d'études fût mauvais ou sousentendre que la méthode suivie n'était pas bonne, serait commettre une grave erreur ; les éloges officiels d'ailleurs montrent surabondamment que l'enseignement du calcul s'est certainement perfectionné pendant ces dernières années (voir par ex. le Rapport de gestion de la Direction de l'instruction publique pour 1868). Seulement, ce qui était bon il y a quelque 30 ans, a peut-être diminué de valeur, et le calcul, lui aussi, doit se ressentir de ce violent souffle de progrès qui a couru sur toute la dernière moitié de notre siècle. Ce qu'ont accompli la physique, la chimie, les sciences naturelles, etc., le calcul doit l'accomplir aussi : il doit simplifier sa méthode, la rendre logique, naturelle, arriver à une unité plus grande.

A cet effet, la Direction de l'Instruction publique a adopté de nouveaux manuels d'arithmétique qu'elle rend obligatoires pour toutes les écoles françaises du canton : ce sont les manuels de M. J. Selve, officier d'académie, professeur au Lycée Voltaire à Paris.

Ces manuels, qui sont en vente à la Librairie de l'Etat de Berne, s'adressent à chaque année scolaire séparément ; autant d'années, autant de manuels. Ils sont faits avec soin, clairs, bien gradués, riches en exercices variés que le maître peut compléter à son gré. Ils vont du connu à l'inconnu, pas à pas, du concret à l'abstrait, en prenant le calcul oral comme base de l'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire.

Jusqu'ici rien de neuf, n'est-ce-pas ? Ces principes, nous les connaissons déjà, mais nous les appliquons autrement que Selve, car Selve se base sur une des deux méthodes modernes actuellement existantes, sur la méthode de Grube, et cette méthode, nous ne la connaissons que peu ou même pas du tout.

Or, qu'est-ce que cette méthode Grube ? qui est Grube ? que veut-il ? qu'a-t-il à faire dans notre Jura ?

Nous ne pouvons répondre aujourd'hui à toutes ces questions attendu que l'espace nous ferait bien vite défaut. Contentons-nous de dire que Grube n'est certes pas le premier venu et, bien qu'il ne soit probablement pas le dernier venu, il n'en reste pas moins un homme dont l'influence sur l'enseignement du calcul élémentaire a été énorme, dont les idées ont pénétré non seulement dans l'Allemagne entière, mais encore en Russie et dans l'Amérique du Nord, le pays pratique par excellence.

Grube place à la base de sa méthode l'intuition, une intuition large, générale, complète. Est-il arrivé à la perception d'un nombre, il étudie ce nombre à fond ; il le compare, le pèse, le mesure, avec *tous* les nombres précédents ; il l'examine sous toutes ses faces, dans ses relations arithmétiques (addition et soustraction), aussi bien que dans ses relations géométriques (division et multiplication) ; il le tourne, le retourne, l'ausculte pour ainsi dire pour en recon-

naître les parties essentielles et les rouages multiples, et c'est de cet examen approfondi, de cette dissection, de cette pénétration intime du nombre que doivent découler naturellement les quatre opérations fondamentales.

Celles-ci ne sont donc plus quatre édifices isolés, achevés et parachevés, autour desquels doivent venir se grouper les différents exercices; ce sont au contraire ces mêmes exercices qui, sagement combinés et conduits, amènent l'enfant aux idées d'addition, de soustraction, de multiplication, de division. Il ne s'agit plus de quatre portes distinctes, mais bien d'une seule, plus large, que l'intuition doit ouvrir à deux battants.

« Enseigner le calcul en maintenant ces quatre entités, nous dit Grube dans l'introduction d'un de ses ouvrages, revient à montrer, dans une leçon de choses, différents objets d'après des rubriques spéciales de grandeur, de forme, de couleur ou de dureté, ou bien à commencer la botanique par le système de Linné.

« On n'apprend pas à connaître un objet en cherchant *une* propriété de cet objet dans plusieurs objets différents, mais bien en cherchant toutes les propriétés différentes de ce même objet.

« On n'apprend pas non plus à connaître *une* plante en étudiant aujourd'hui les racines de *plusieurs* plantes, dans trois semaines les feuilles, plus tard les tiges, les fruits, etc., mais bien en étudiant *cette* plante comme elle se présente immédiatement à nos sens, c'est-à-dire dans tout son ensemble. Faisons donc de même pour le calcul!

« L'enfant qui apprend $2 + 2 = 4$, et plusieurs semaines plus tard, quand est venu le tour de la soustraction, $4 - 2 = 2$, ne peut certes pas prétendre connaître le nombre 4; et cependant s'il savait seulement que $2 \times 2 = 4$, il acquerrait en même temps toutes les autres perceptions : $2 + 2 = 4$, $4 - 2 = 2$ et 2 dans 4 = 2 fois (2 dans 4, combien de fois?) et le nombre 4 serait alors vraiment clair dans son esprit.

« Apprenons donc à connaître chaque nombre de 1 à 100 dans toutes ses combinaisons avec tous les nombres précédents et ne passons jamais à un nombre plus grand avant que le précédent n'ait été étudié, vu et compris dans toutes ses parties. »

Il y aurait encore beaucoup, beaucoup de belles et bonnes choses à citer et développer; il y aurait peut-être encore à donner une leçon d'après la méthode Grube, à parler aussi du cours moyen et du cours supérieur, mais nous craignons véritablement d'abuser de la patience de nos lecteurs et nous nous réservons pour un des prochains numéros de l'*Educateur*.

PRÊTRE.

(A suivre.)

Problème pour les sociétaires

N° 1. — Trouver l'âge actuel d'une personne, sachant qu'il est égal à la somme des chiffres de l'année de sa naissance.

(Prière d'envoyer les solutions à M. Henri Prêtre, à Bienne, qui recevra également avec plaisir les problèmes qu'on voudra bien lui soumettre.)

LA FAMILLE

JOURNAL POUR TOUS ILLUSTRÉ

Ce journal, fondé en 1860, n'a cessé de se développer et de s'améliorer. Depuis une année il y est joint, sans augmentation de prix, un *Supplément pratique* mensuel, contenant des modèles d'habillements pour enfants et des travaux de fantaisie, des recettes de cuisine, etc., etc. La Famille varie d'ailleurs constamment le contenu de ses livraisons, qui paraissent deux fois par mois, et dont chacune comprend 24 pages, avec 2 gravures au moins. — Le dernier numéro de l'année comprenant 4 belles gravures, sera remis gratuitement à toutes les personnes qui s'abonneront pour 1897.

2

Prix de l'abonnement annuel:

5 francs, port compris, pour tous pays. Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande au bureau du journal chez

GEORGES BRIDEL & Cie, ÉDITEURS
LAUSANNE.

LA PETITE REVUE

Paraissant à LAUSANNE (Vaud)
le mardi et le vendredi

Le meilleur marché des journaux
bi-hebdomadaires

La Petite Revue contient un résumé des nouvelles du canton de Vaud, de la Suisse et de l'étranger, des faits divers, un roman-feuilleton, etc.

La Petite Revue vole un soin particulier aux nouvelles agricoles et viticoles, aux mercuriales des foires et marchés, etc., etc.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

La Petite Revue avec } 4 francs par an,
La Revue agricole et } 3 mois: 1 fr. 25
La Revue du Dimanche) }

La Petite Revue et | 2 fr. 50 par an.
La Revue agricole | 3 mois: 75 cent.

On s'abonne à l'administration de *la Petite Revue* à Lausanne et dans tous les bureaux de poste. (H 15571 L) 4

GENÈVE

ALCOOL DE MENTHE FAUL
de qualité exquise, 90 c. le flacon, contenant 30 % de plus que les autres marques, se fabrique à la

PHARMACIE des PAQUIS

12, rue des Paquis, 12
et se trouve dans toutes les drogueries et épiceries

En vente dans toutes les librairies: [1]
L'ALLEMAND PRATIQUE
Guide permettant d'apprendre très rapidement et sans l'aide d'un maître à lire, à écrire et à parler la langue allemande. Contenant un résumé très complet de la grammaire, deux vocabulaires français-allemand et allemand-français, des morceaux de lecture et de nombreux exercices de conversation, par Gustave Bettez, professeur. Prix fr. 1.20; franco contre fr. 1.30 en timbres-poste.
J. Heuberger, libraire-éditeur, Berne.



L'IMPRIMERIE
C. SCHWEIZER & Co.
A BIENNE

se charge de l'impression de
Volumes, Brochures, Thèses,
Poésies, Circulaires, Rap-
ports, Cartes de fiançailles
et de visite, Menus, Entêtes
de lettres, Registres, Livres
à souches, Enveloppes, Pro-
grammes, Affiches, etc., etc.

Atelier de reliure et élicherie

Lettres de faire part livrées une heure après la commande.



OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonference, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15.**

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

Imprimerie C. Schweizer & Co., BIENNE.

C. RORDORF & CIE, SELNAU-ZURICH I

Médaille d'or Exposition nationale suisse, Genève 1896

Pianos et Pianos à queue à cordes croisées construits pour tous pays, avec application des inventions les plus récentes.

Pianos Système Vaulting

+ 5424



Médailles d'argent: Berne 1887, Paris 1889
Médailles d'or: Paris 1890, Lyon et
Zurich 1894, Manila 1895
Diplôme d'honneur: Paris 1898

FABRIQUE DE PIANOS FONDÉE EN 1847

UNION ARTISTIQUE 20, Rue Général Dufour, 20. **GENÈVE**

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance. — *Maison d'édition.*

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen. Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Chs. ROMIEUX.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union Artistique*. Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client. — *L'Avenir Musical* créé à l'usage des sociétés est le seul organe de ce genre paraissant dans la Suisse romande. Rédaction et administration: 20, Rue Général Dufour, Genève.

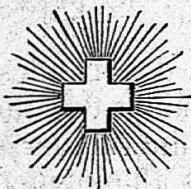
LAUSANNE
Picknick-Chocolate

KOHLER

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

N° 2



BIENNE

15 Janvier 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS:

Direction du journal:

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance:

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique:

M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; L. Favre, inst., Baatard, inst., à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst.; Cornamusaz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerot, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire.

— A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bögli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

*Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE*

AVIS DE LA GÉRANCE

Les personnes qui ont reçu à l'examen les deux premiers numéros de l'**Educateur** et qui ne désirent pas prendre l'abonnement pour 1897, sont priées de nous retourner le présent numéro avec la mention « **refusé** ».

En vue de l'impression des bandes d'expédition, nous invitons ceux de nos lecteurs qui auraient des modifications à apporter à leur adresse, à bien vouloir les communiquer sans retard à la **Gérance**.

Tout ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal doit être adressé au soussigné.

Albert Baumgartner,
Gérant de l'**ÉDUCATEUR**,
BIENNE.

AVIS AUX JOURNAUX

Ensuite du transfert du siège de la Société pédagogique de la Suisse romande, les journaux expédiés en échange de l'**EDUCATEUR** doivent être dès à présent adressés à la Rédaction de l'**ÉDUCATEUR** à Delémont (M. H. GOBAT, inspecteur scolaire).

Avis. — Toutes les communications publiées par l'**ÉDUCATEUR** en 1897, même les plus modestes, seront rétribuées à la fin de l'année, suivant le bénéfice de l'exercice.

EXAMENS des aspirants au diplôme d'instituteur secondaire du Jura bernois

Ces examens auront lieu du 20 au 24 avril prochain au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy, où ils commenceront à 10 heures du matin.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le 1^{er} février prochain chez M. LANDOLT, inspecteur des écoles secondaires, à Neuveville, président de la commission d'examen, en ajoutant les papiers réglementaires et la contribution aux frais d'examen.

BERNE, le 5 janvier 1897.

(Ma 2056 Z) 9

Direction de l'Instruction publique.

Zu verkaufen in der Buchdruckerei C. SCHWEIZER & Co.:

Louis Kuhne

Die neue Heilwissenschaft

Ein Lehrbuch und Ratgeber für Gesunde und Kranke. 16. deutsche Auflage. 486 Seiten in 8°. 1896. Erschienen in 15 Sprachen. **Statt 5 Mk. nur 4 Fr.**

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A vendre, pour cause de **manque de place**, un stock de volumes pouvant trouver un écoulement facile à un prix pour ainsi dire dérisoire.

S'adresser à l'**Imprimerie C. Schweizer & Co., Bienne.**

 Bonne occasion pour personnes pouvant s'occuper de colportage.